

Conseil municipal extraordinaire du 7 novembre 2024

Inondations du 17 octobre Gestion de crise et perspectives



Premières alertes et déclenchement de la gestion de crise

- Des premières alertes internes (Régie eau/assainissement et syndicat des trois rivières) sur les niveaux de débits à 6H30, et des remontées auprès des astreintes (ville et eau/assainissement) de premiers désordres (digues, matériaux emportés).
- Echanges Maire – direction générale des services, et déclenchement du plan communal de sauvegarde (PCS) à 7H45.
- Première réunion de crise à 8H30.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) de la ville d'Annonay

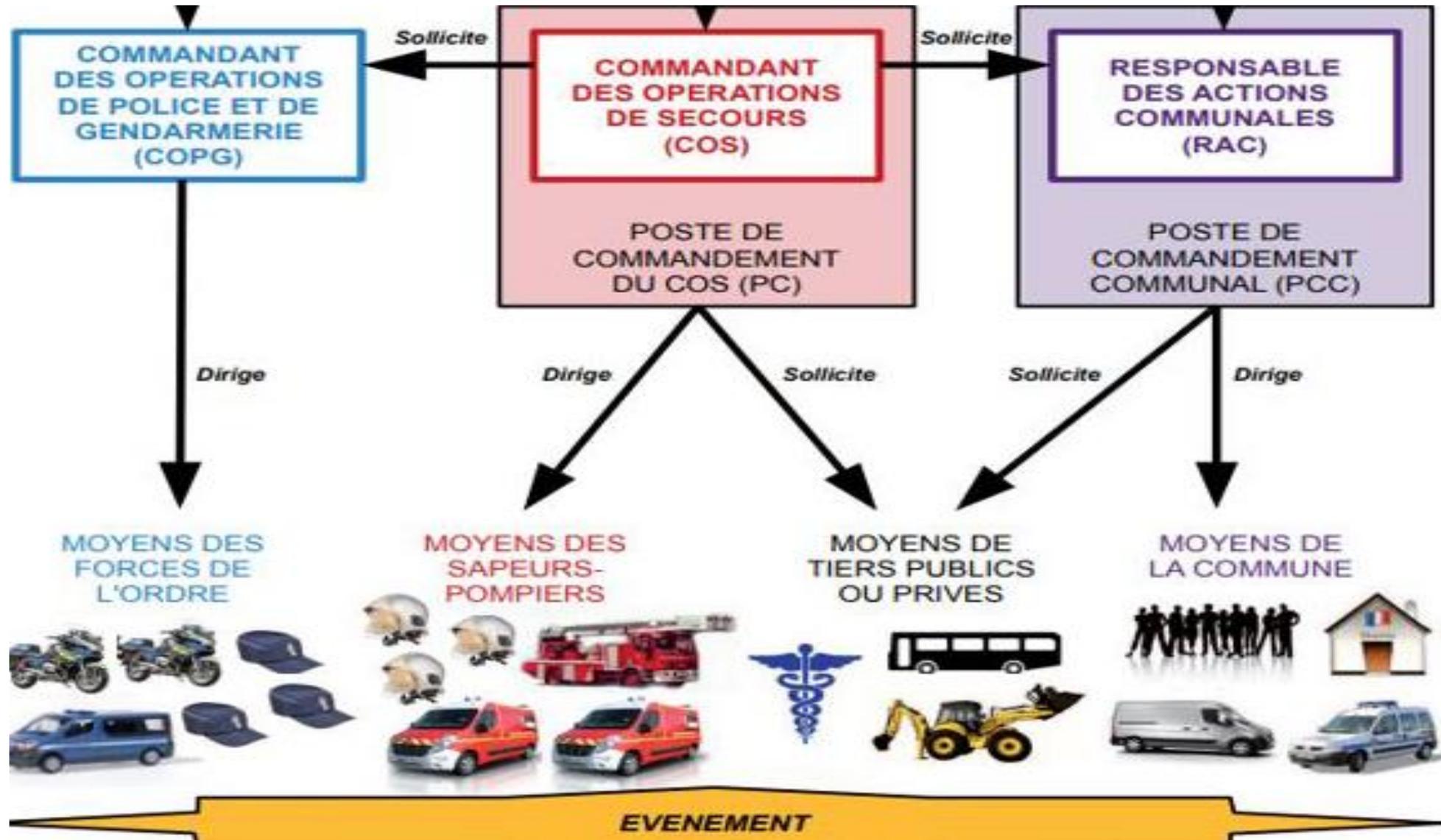
- Le plan communal de sauvegarde (PCS) de la ville d'Annonay a été établi initialement en 2017, avant une actualisation engagée en 2021 et finalisée en 2023 (procédures, risques, annuaires, etc...).

En pratique: le PCS précise la caractérisation des 15 risques majeurs auxquels la commune peut être confrontée (feu de forêt, déversement de matières dangereuses...), l'organisation de la gestion de la crise et les modes d'action (évacuation, alerter la population, boucler un périmètre, etc...).

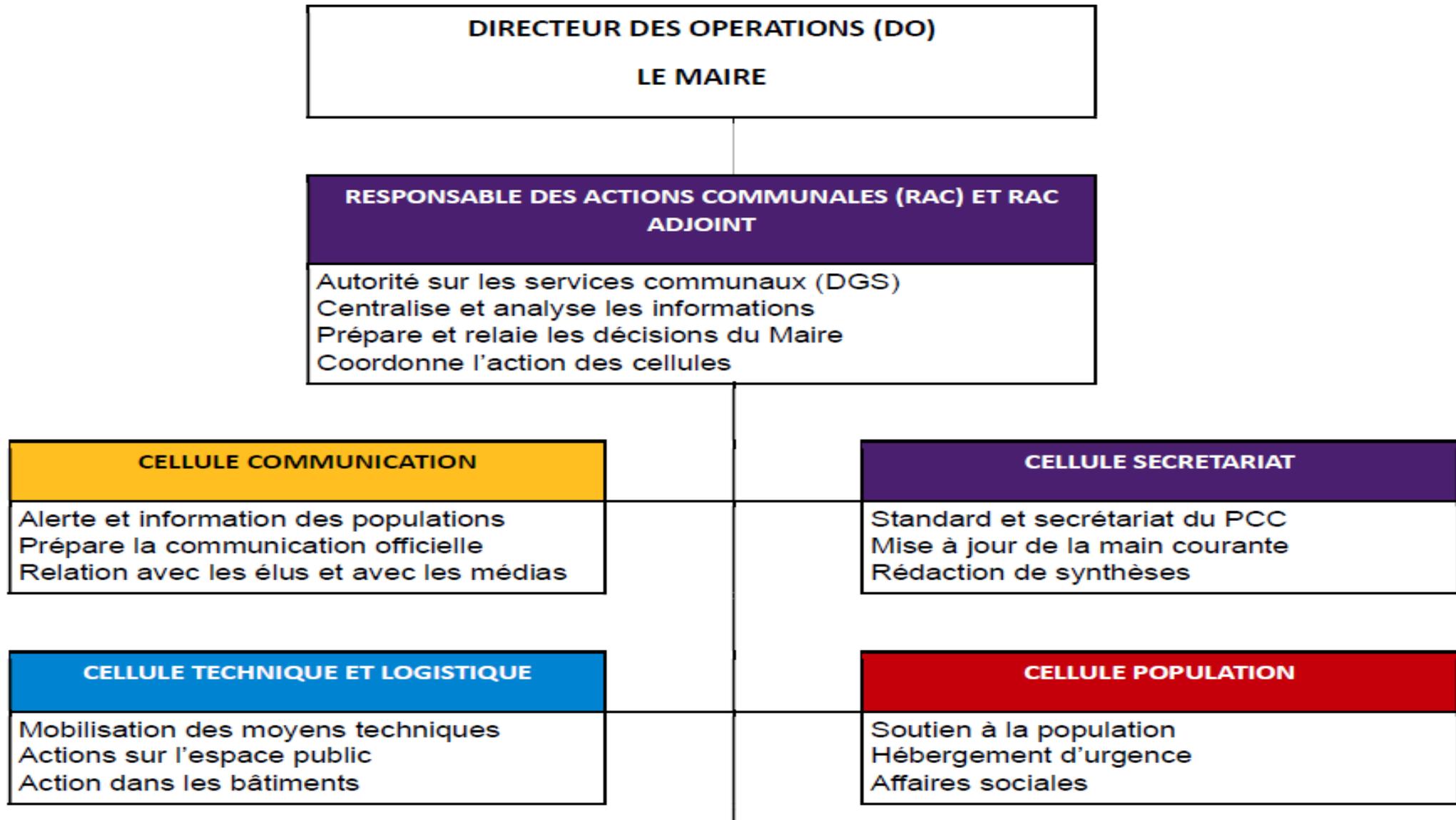
- En parallèle, en anticipation de l'obligation pour 2027 en la matière (loi Matras), Annonay Rhône Agglo a pu travailler sur l'établissement d'un plan intercommunal de sauvegarde (PICS), finalisé en 2024.
- Au-delà de l'établissement de ces documents cardinaux pour la gestion de crise, une acculturation vis-à-vis des risques au sein de l'administration, avec l'organisation de 4 exercices depuis 2019 (inondation, transport de matières dangereuses, accident de transport collectif, feu de forêt).



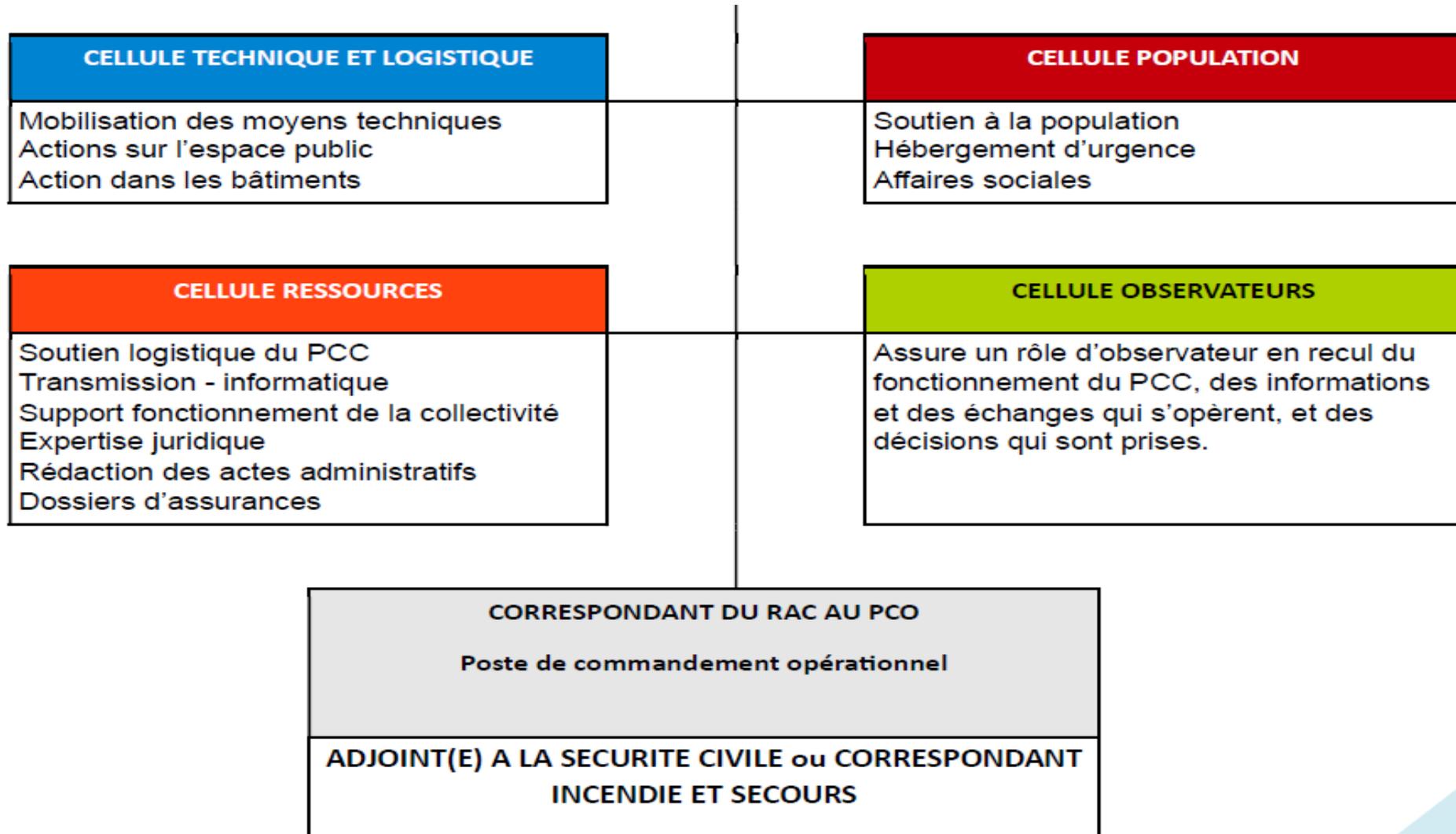
Descriptif du PCC et de l'organisation de gestion de crise (PCS d'Annonay mis en oeuvre)



Descriptif du PCC et de l'organisation de gestion de crise (PCS d'Annonay mis en oeuvre)



Descriptif du PCC et de l'organisation de gestion de crise (PCS d'Annonay mis en oeuvre)



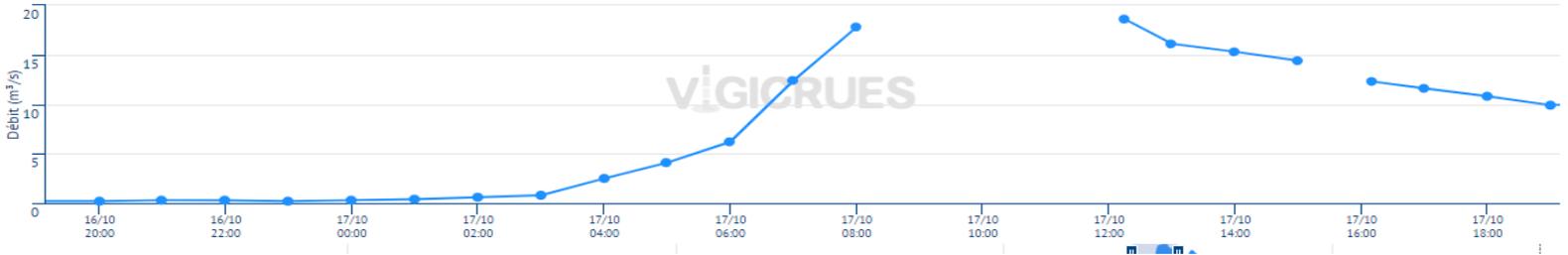
L'évolution des débits et des mesures sur le barrage du Ternay

Les débits

Graphique Zone inondable Observation Prévision Info station

Savas (Ternay) - Débits - 25/10/2024 12:03

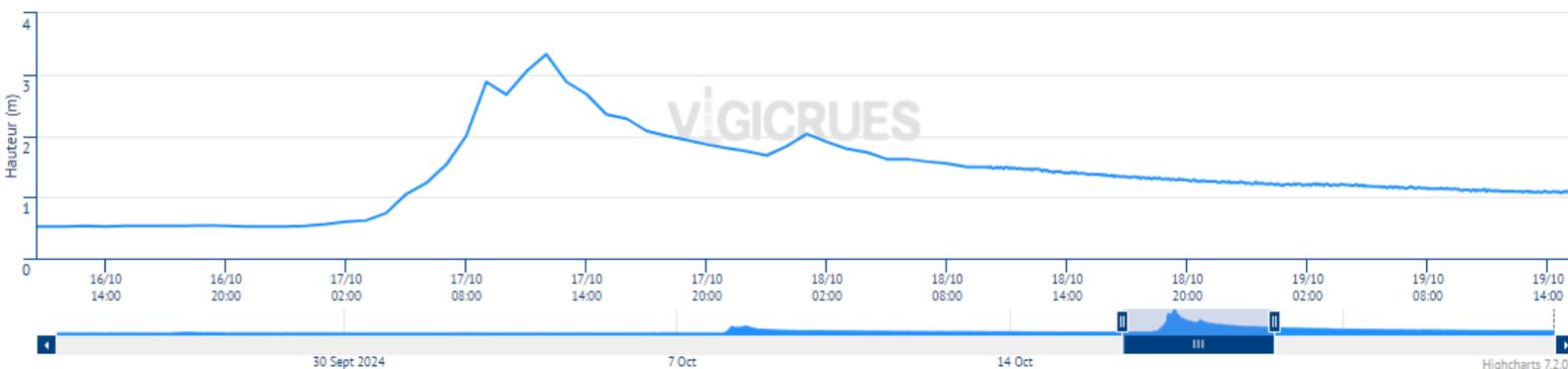
Afficher les données sur : 1 jour 3 jours 7 jours 14 jours 30 jours Zoom init.



Graphique Zone inondable Observation Prévision Info station

St-Marcel-lès-Annonay (Deume) - Hauteurs - 25/10/2024 12:06

Afficher les données sur : 1 jour 3 jours 7 jours 14 jours 30 jours Zoom init.



Cumuls de précipitations

Sites	Pluie (mm) 08 et 09/10/2024	Pluie (mm) 16 et 17/10/2024
Vocance	98,6	125
Saint-Sauveur-en-Rue	131,2	136,2
Graix	99,5	117,9
Bourg-Argental	106,2	151,7
Davézieux	110	123
Peaugres	98,9	122
Pélussin	125,5	156,6

Mesures d'urgence prises le jeudi 17 octobre

- **Au vu du risque identifié d'inondation du centre-ville** (en cas de poursuite de l'évolution des débits), décision d'évacuation des commerces et logements (déplacement des résidents des niveaux 0 et 1) à partir de 9H, par porte à porte et dispositifs de diffusion: sites internet, réseaux sociaux, ondes radio, alertes par téléphone.
- Décision d'évacuation des écoles primaires avant 11H, en anticipation des impossibilités de circuler dans le centre-ville, et l'annonce de nouvelles intempéries en fin de journée.

A noter : Passage en alerte rouge au niveau préfectoral à 10H35.

- **Submersion du centre-ville d'Annonay à partir de 10H25.**
- Mesures de précaution (interdictions de circulation, protection des personnes) relayées auprès des tiers directement impactés: régie Goudard-Patot, établissements scolaires, etc...

Mesures d'urgence prises le jeudi 17 octobre

- **Décruée constatée à partir de 14H:** mise en place des signalétiques et mesures d'alerte, premières mesures de nettoyage et de sécurisation.
- Armement du centre d'accueil et de regroupement (CARE) au gymnase de Faya, pour l'accueil des personnes en situation de détresse et d'impossibilité de regagner leur habitat.
- **Au vu des risques d'intempérie sur la fin de journée (et de nouvelle crue),** avancée des transports scolaires pour le ramassage des 250 élèves du secondaire encore sur site à 15H et 16H.
- Prise des actes administratifs, mise en oeuvre des démarches entreprises (sécurisation, CARE, etc...), premières réponses aux sollicitations médiatiques.

Mesures prises du vendredi 18 au dimanche 20 octobre

- **Maintien du PCS sur la matinée du 18 octobre, coordination avec les différents services de secours** (arrivée Protection civile en fin de matinée le 18 octobre), organisation des opérations de nettoyage et de sécurisation.
- Evacuation du foyer de l'Europe (67 résidents) sur le GOLLA, au vu de l'absence d'électricité (dans les étages), d'eau chaude, de chauffage et de dysfonctionnement des ascenseurs.
- Actions constantes de nettoyage sur le week-end (SDIS, équipes techniques de la ville, Protection civile), avec une mobilisation exceptionnelle des bénévoles (plus de 500 volontaires sur le week-end, de 4 à 87 ans).
- Prise des actes administratifs (arrêtés relatifs à la circulation, mesures de réquisition), mise en oeuvre des démarches entreprises (sécurisation, CARE, etc...), premières réponses aux sollicitations médiatiques.

Les premiers constats des dégâts

Des espaces publics très fortement dégradés principalement dans 4 secteurs :

➤ **Riboulon/Fontanes :**

- Berges en aval de la couverture de la Deûme
- 2 ponts submergés
- Bâtiment du Secours Populaire à Fontanes
- Aire de jeux
- Effondrement des soutènements, de la chaussée et des trottoirs de l'avenue Simone VEIL



Les premiers constats des dégâts

➤ Centre ville :

- Environ 60 commerces touchés, avec certains sites complètement submergés.



Les premiers constats des dégâts

➤ Centre ville :

- Foyer de l'Europe
- CAF/CPAM
- Nombreuses copropriétés et bailleurs sociaux du centre ville avec + de 300 garages et caves touchés
- Gare routière
- Skate park,
- Avenue de l'Europe, place des Cordeliers, place de la Mure, rez de chaussée du parking de la Valette...
- Espaces publics du centre-ville, ouvrages d'art et murs



Les premiers constats des dégâts

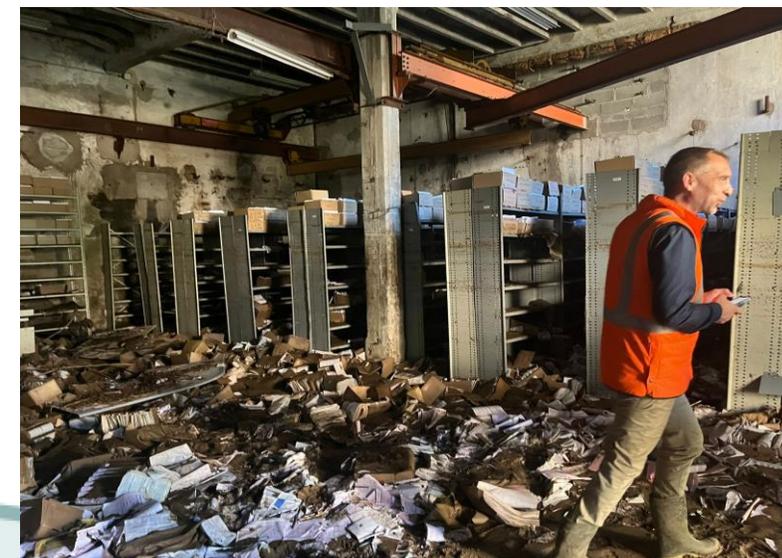
➤ **Vidalon :**

➤ pôle entrepreneurial, musée, Via Fluvia, berges, ponts



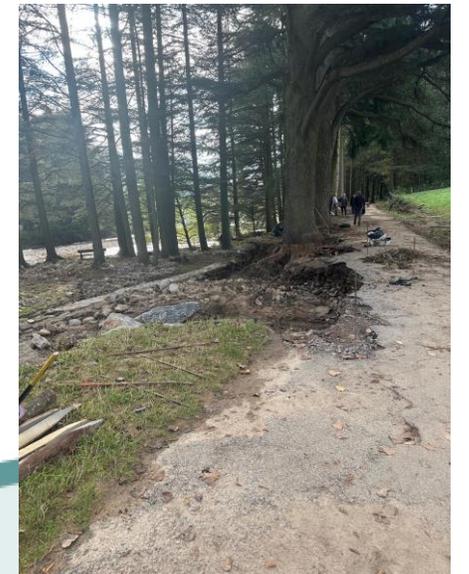
Les premiers constats des dégâts

- **Grosberty :**
- bâtiments d'activité
- Voies d'accès



Les premiers constats des dégâts

- Les réseaux d'eau et d'assainissement avec notamment la destruction du pont canal amenant les effluents à Acantia
- Barrage du Ternay : chemin de ronde, drains du déversoir
- Via fluvia impactée sur 3 kilomètres et détruite sur différentes portions



La gestion de crise à Annonay

VIDEO



La mobilisation des équipes et des bénévoles



La gestion de crise durant la semaine du 21 octobre

- **Une gestion des interventions techniques et des sujets autres pilotés en cellule de crise**, lors d'un point quotidien.
- Sur les opérations de nettoyage et de curage, une poursuite de la coordination entre SDIS, Protection civile et équipes municipales, avec mobilisation au cas par cas de groupes de bénévoles (nécessité de matériel technique spécifique dans de nombreux cas).

Des priorités identifiées: axes de circulation, espaces publics, espaces privatifs à vocation collective (allées des garages), soutien aux commerces, sécurisation du Ternay, Vidalon (bâtiment Agglo).

- Des expertises réalisées sur la couverture de la Deûme (par robot), et par les experts d'assurés sur les dommages recensés.
- Un soutien renforcé à la commune de Limony, notamment sur le plan administratif.
- Des relocalisations à anticiper: CAF-CPAM, agence Coqueligo, Secours Populaire.

Perspectives (1/2)

➤ **Un niveau de dégâts considérable:**

- Plus de 5 millions d'euros chiffrés pour la ville, au vu des dégâts constatés sur les voiries et espaces publics (avenue S.Veil, avenue de l'Europe, Riboulon, skate-park...)
- Un chiffre de l'ordre de 6 à 7 millions d'euros pour l'Agglo, au vu des dégâts sur la Via Fluvia, Vidalon, le pont canal Acantia, les réseaux, certains équipements (maison de la musique de Limony notamment)...

➤ Une mobilisation des élus et des équipes pour valoriser les travaux à engager dans le cadre de la reconnaissance de la catastrophe naturelle (arrêté du 31 octobre 2024), auprès des assurances.

➤ **Un appui nécessaire aux sinistrés: le lancement d'une collecte de fonds** pour venir en aide aux victimes de cette crue et inondations, et un travail à l'échelle de l'Agglo sur l'aide aux communes et aux commerces les plus touchés.

Perspectives (2/2)

- Des temps avec les services de l'Etat le 6 novembre (en amont de la démarche de révision des cartes PPRI sur le point d'être lancée), et le CEREMA ce 7 novembre, qui ont donné lieu à des échanges riches sur les perspectives à donner en termes d'aménagement sur différents espaces sujets au risque inondation :
 - L'aval et l'amont de la couverture de la Deûme: berges, bâtiments, place de la rivière.
 - Le secteur de Vidalon et ses aménagements (ponts, piège à embâcles).
 - Le site de Grosberty (activités sur cette partie du territoire).
- Une crise qui amène à questionner la forme de la ville et du territoire dans leur ensemble, pour envisager avec pertinence les aménagements les plus adaptés pour permettre la résilience du territoire.



Les premiers constats des dégâts

